



## Termes de références

### Appel à projets IBTIKAR AL OMRANE



## TABLE DES MATIERES

Table des matières .....	2
CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS IBTIKAR AL OMRANE.....	3
CONTEXTE GENERAL.....	3
OBJECTIFS DU PROGRAMME .....	4
CONTENU DU PROGRAMME IBTIKAR AL OMRANE.....	4
PHASE 1 : INCUBATION DES PROJETS.....	4
PHASE 2 : ACCELERATION DES PROJETS.....	5
FINANCEMENT PAR SUBVENTION .....	5
FINANCEMENT PAR PRET D'HONNEUR POUVANT ÊTRE CONVERTI.....	6
CONDITIONS D'ELIGIBILITE .....	6
THEMATIQUES CIBLEES.....	6
MATURITE TECHNOLOGIQUE.....	7
PORTEURS DE PROJETS.....	7
EXPERTISE .....	8
CRITERES D'EVALUATION.....	8
PROCESSUS DE SELECTION .....	9
PHASE 1 : SOUMISSION ET SELECTION POUR L'INCUBATION.....	9
PHASE 2 : EVALUATION ET SELECTION POUR L'ACCELERATION.....	9
CALENDRIER.....	10
GESTION ET SUIVI DES PROJETS .....	11
CONTACT ET INFORMATIONS .....	11

## CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS IBTIKAR AL OMRANE

### CONTEXTE GENERAL

Le secteur de l'aménagement foncier et urbain et de la production de l'habitat fait face à des défis d'actualité, en lien avec la conjoncture économique et les enjeux du développement durable. A titre d'exemple, le secteur du bâtiment est responsable au niveau national de près de 7 millions de tonnes de déchets de construction chaque année, et génère plus de 30% de la facture énergétique. Au niveau mondial, le secteur est responsable de :

- ✓ 42% de la facture énergétique mondiale,
- ✓ 30% de matières premières consommées à l'échelle mondiale,
- ✓ 25% des déchets solides à l'échelle mondiale,
- ✓ 38% des émissions GES mondiales.

Face à ces différents enjeux, le secteur d'aménagement et de construction doit innover pour se reconstruire, améliorer sa rentabilité, rompre avec les anciennes pratiques qui ont mené à une productivité en baisse, une transition digitale lente, de faibles profits et une faible satisfaction des clients souvent causée par les dépassements de délai et de budget, voire une qualité basse.

L'émergence de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés d'aménagement et de construction (construction modulaire, l'impression 3D, etc.), la transformation digitale à travers le Building Information Modeling (BIM), entre autres, apporteront des réponses susceptibles de relever ces défis.

Par ailleurs, l'innovation dans le secteur de l'aménagement foncier et urbain et la production de l'habitat au Maroc fait face à plusieurs contraintes :

- ✓ Le secteur est principalement composé de PME qui n'ont pas forcément la capacité à soutenir le coût de l'innovation et la R&D ;
- ✓ Le transfert de la recherche (scientifique/universitaire) vers l'industrie rencontre des difficultés avec peu de synergies entre les institutions universitaires et les acteurs économiques dans le secteur ;
- ✓ Les projets de R&D et d'innovation sont coûteux et ont peu, voire pas, d'accès aux fonds d'investissement et au financement bancaire ;
- ✓ En plus du manque d'incitations financières publiques pour encourager l'innovation dans le secteur.

## OBJECTIFS DU PROGRAMME

Vu ce qui précède, le besoin de mettre en place des programmes d'accompagnement spécialisés pour les projets innovants dans le secteur d'aménagement foncier et urbain et de construction s'avère une nécessité.

A cet effet, Holding Al Omrane (HA0), IRESEN et Tamwilcom s'associent pour contribuer à l'effort national en matière d'innovation à travers le programme IBTIKAR AL OMRANE, programme d'appui aux projets innovants dans les secteurs de l'aménagement et de la construction. Le programme fera émerger sur le marché marocain de nouveaux services et produits innovants, capables de répondre aux enjeux spécifiques du secteur.

Le programme IBTIKAR AL OMRANE a pour objectifs principaux :

- 1. L'amélioration de l'offre (en termes de coûts, qualité, délais, durabilité...) de produits et services d'aménagement et de construction au profit du Groupe Al Omrane et dans le secteur d'une manière générale ;**
- 2. Le transfert et la valorisation technologique des innovations dans le secteur, en particulier les technologies durables ;**
- 3. L'accélération de l'innovation dans le secteur.**

Ce programme contribuera également à la diversification du tissu économique dans le secteur et la création de nouveaux métiers et emplois.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leurs dossiers de candidature en ligne avant le **31 Juillet 2023**.

## CONTENU DU PROGRAMME IBTIKAR AL OMRANE

### PHASE 1 : INCUBATION DES PROJETS

Le programme IBTIKAR AL OMRANE propose une première phase d'accompagnement qui consiste en l'incubation des projets retenus suite au processus de sélection des projets à incuber (décrit dans les sections ci-dessous). Cette phase d'une durée de 6 mois vise à soutenir les projets pour :

- ✓ La validation de la technologie (Tests et certifications, benchmark de l'innovation...)
- ✓ La validation du modèle économique (Product Market Fit, modèle de revenus et de coût, cartographie du marché potentiel)
- ✓ L'empreinte carbone (Calcul du bilan carbone)

Durant cette phase, les projets sélectionnés auront accès :

- ✓ Aux plateformes de recherche appliquée développées par IRESEN et ses partenaires (notamment le Green Energy Park, le Green & Smart Building Park, et d'autres infrastructures au sein d'universités marocaines et étrangères) ;



- ✓ À des activités de mise en réseau avec des chercheurs et experts du Maroc et de la diaspora ;
- ✓ A des formations, workshops et diverses prestations d'incubation ;
- ✓ A un financement sous forme de subvention pouvant aller jusqu'à 100 000 dirhams permettant de financer les dépenses éligibles.

Le programme facilite ainsi l'accès à des services de tests et de caractérisation pour que le prototype arrive à maturité, encourageant le transfert de technologie vers l'industrie.

## PHASE 2 : ACCELERATION DES PROJETS

Le programme IBTIKAR AL OMRANE propose une deuxième phase d'accompagnement qui consiste en l'accélération des projets retenus suite au processus de sélection des projets à accélérer (décrit dans les sections ci-dessous). Cette phase d'une durée de 12 mois vise à soutenir les projets pour :

- ✓ La stratégie de mise sur le marché (Construction du réseau de clients / Fournisseurs / Partenaires, démarchage)
- ✓ Le prototypage industriel (Première chaîne d'industrialisation, design industriel et packaging)
- ✓ La levée de fonds et internationalisation (Pitches aux bailleurs de fonds)

Durant cette phase, les projets sélectionnés auront accès :

- ✓ Aux plateformes de recherche appliquée développées par IRESEN et ses partenaires (notamment le Green Energy Park, le Green & Smart Building Park, et d'autres infrastructures au sein d'universités marocaines et étrangères) ;
- ✓ À des activités de mise en réseau avec des clients, des investisseurs, des prestataires et partenaires potentiels du Maroc et de la diaspora ;
- ✓ A des formations, workshops et diverses prestations d'accélération ;
- ✓ A un financement sous forme de prêt d'honneur pouvant être converti en un autre instrument de financement pouvant aller jusqu'à 500 000 dirhams permettant de financer les dépenses éligibles.

Le programme facilitera ainsi la mise sur le marché de ces innovations.

## FINANCEMENT PAR SUBVENTION

Les projets sélectionnés pour la phase incubation sont éligibles à un financement sous forme de subvention à hauteur de 100 000 dirhams.

Cette subvention permettra de financer les prestations d'incubation proposées dans le cadre du programme IBTIKAR AL OMRANE ainsi que les autres dépenses éligibles à savoir les équipements, les déplacements, les prestations et autres.

Pour faciliter l'accès aux offres les plus compétitives, IRESEN assurera la gestion des subventions allouées aux projets. Les achats d'équipement, de prestation de service (y



compris les prestations d'accompagnement) et autres prévus dans la demande de subvention sont réalisés par IRESEN via le service achat de l'Institut.

Les achats relatifs aux consommables ou déplacements prévus dans la demande de subvention et réalisés par les projets sont remboursés sur présentation des pièces justificatives dans la limite des montants validés dans la demande de subvention.

### FINANCEMENT PAR PRET D'HONNEUR POUVANT ÊTRE CONVERTI

Les projets sélectionnés pour la phase accélération sont éligibles à un financement sous forme de prêt d'honneur à hauteur de 500 000 dirhams pouvant être converti en un autre instrument de financement.

Ce prêt d'honneur devra soit être remboursé, soit transformé en un autre instrument de financement adapté.

Ce prêt d'honneur permettra de financer les prestations d'accélération proposées dans le cadre du programme IBTIKAR AL OMRANE ainsi que les autres dépenses éligibles à savoir les équipements, les déplacements, les prestations et autres. Les projets gèrent directement les fonds du prêt d'honneur à condition de rapporter à l'IRESEN à la fin de chaque trimestre les documents suivants :

- Rapport financier détaillant les dépenses effectuées
- Justificatifs des dépenses déclarées
- Attestation de conformité des dépenses déclarées

Les montants et modalités de gestion du prêt d'honneur (pouvant être converti) seront détaillés dans le contrat attributif du prêt d'honneur signé entre chaque projet et IRESEN.

### CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Les candidats souhaitant postuler au programme IBTIKAR AL OMRANE doivent respecter les conditions d'éligibilité décrites ci-dessous. Les candidatures ne respectant pas les conditions listées ci-dessous sont considérées non éligibles au programme IBTIKAR AL OMRANE.

### THEMATIQUES CIBLEES

Les candidats doivent soumettre un projet qui présente un produit, service ou procédé **innovant** sur la chaîne de valeur du **secteur de l'aménagement et de la construction**, dans une ou plusieurs **thématiques ciblées** et énumérées ci-dessous :

1. Aménagement urbain,
2. Procédés constructifs,
3. Matériaux de construction,
4. Intelligence urbaine (réseaux, voirie, etc.),
5. Bâtiment intelligent,

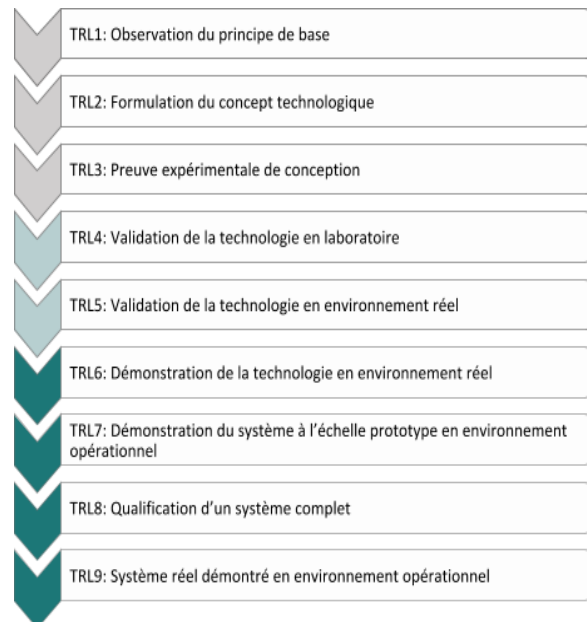
6. Matériaux d'isolation,
7. Management de projets d'aménagement / construction,
8. Efficacité énergétique dans le bâtiment.

Les projets ayant trait à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables sont encouragés.

## MATURITE TECHNOLOGIQUE

Les candidats doivent présenter une solution ayant un niveau de maturité technologique élevé (prototype et/ou preuve de concept existant) avec un fort potentiel d'industrialisation et/ou de commercialisation.

Les projets soumissionnaires doivent donc s'appuyer sur un prototype ou une preuve de concept correspondant à un niveau de maturité technologique élevé, c'est-à-dire un niveau de TRL (Technology Readiness Level) supérieur ou égal à 6 (cf. Figure ci-après).



## PORTEURS DE PROJETS

Le programme IBTIKAR AL OMRANE s'adresse aux candidats suivants :

1. Startups,
2. Très Petites Entreprises (TPE) et Petites et Moyennes Entreprises (PME),
3. Auto-entrepreneurs,
4. Inventeurs ou Chercheurs munis de l'autorisation d'exploitation de la technologie,
5. Porteurs de projets en cours de création d'entité juridique.

Les candidatures en équipe ou consortium sont encouragées, en particulier si le projet fait collaborer des acteurs économiques (industriels par exemple) et des acteurs scientifiques (institution universitaire par exemple).

Les soumissionnaires doivent désigner par écrit au moment de la candidature un coordinateur qui sera l'interlocuteur principal et qui assurera la coordination du projet auprès des organisateurs du programme.

## EXPERTISE

Les candidats doivent justifier leur expertise et/ou leur expérience en lien direct avec la solution proposée, moyennant la détention de brevets, d'une expérience professionnelle probante ou tout autre justificatif. Les candidats doivent également démontrer, à travers leurs expériences ou expertise, la capacité à mener à bien un projet.

## CRITERES D'EVALUATION

Les candidatures répondant aux critères d'éligibilité listés ci-dessus seront évaluées en fonction de leur potentiel technique et économique. Ce potentiel sera apprécié sur la base de justificatifs présentés par les candidats et des critères suivants :

1. **Qualité de l'équipe** portant le projet innovant
  - a) Le niveau d'expertise et la polyvalence de l'équipe
  - b) La capacité de gestion du projetLes CV des porteurs de projets sont demandés dans le formulaire de soumission, ainsi que tout document prouvant l'expertise de l'équipe du projet (Brevet, publication scientifique...). Pour les entreprises soumissionnaires, une copie du RC est également demandée.
  
2. **Caractère innovant** de la solution
  - a) La pertinence scientifique et technologique, caractère innovant par rapport à l'existant
  - b) Fonctionnalité de la solution proposéeUne étude scientifique et/ou technique décrivant la solution est demandée dans le formulaire de soumission.
  
3. La **viabilité économique** du projet innovant
  - a) La taille du marché ciblé
  - b) Le modèle économique envisagéUne première étude de marché et business plan sont demandés dans le formulaire de soumission (détaillant l'analyse de la compétition, la stratégie de commercialisation, les risques...).
  
4. **L'impact environnemental** du projet innovant
  - a) La contribution en termes d'adaptation / atténuation des changements climatiques
  - b) Le niveau d'intégration d'une démarche d'éco-conception
  - c) La contribution de la solution à la réduction des émissions carbone





## 5. L'impact social du projet innovant

- a) Le potentiel de création d'emploi
- b) L'intégration d'une approche d'économie sociale et solidaire

Les candidats devront par ailleurs partager à travers le formulaire de soumission :

- Une courte présentation du projet,
- Une lettre d'engagement du porteur du projet (le modèle du document sera mis en ligne pour renseignement),
- Tout autre étude ou document témoignant du potentiel technico-économique de la solution innovante proposée.

## PROCESSUS DE SELECTION

### PHASE 1 : SOUMISSION ET SELECTION POUR L'INCUBATION

Les candidats sont invités à remplir un formulaire en ligne accessible sur les sites de l'IRESEN et HAO.

La sélection se fera en deux étapes :

- 1) Présélection sur dossier (Etude de la recevabilité du dossier par rapport aux critères d'éligibilité)
- 2) Sélection par un jury mixte HAO/IRESEN/ TAMWILCOM/Experts lors de sessions de pitches.

A l'issue de ce processus de sélection, les projets retenus bénéficieront de la phase incubation du programme IBTIKAR AL OMRANE et d'un financement en mode de subvention formalisé par la convention de subvention.

### PHASE 2 : EVALUATION ET SELECTION POUR L'ACCELERATION

A l'issue de la phase d'incubation, les projets seront évalués par un jury mixte HAO/IRESEN/TAMWILCOM/Experts qui annoncera les projets qualifiés pour la phase d'accélération.

Un contrat attributif du prêt d'honneur pouvant être converti sera signé avec chaque porteur de projet sélectionné définissant les modalités de gestion du prêt.

## CALENDRIER

### **15 MAI 2023 : ANNONCE ET OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS**

Annonce de l'appel à candidatures, publication des termes de références et du formulaire de soumission sur les sites d'IRESEN et HAO. Les candidats peuvent constituer leurs équipes et soumettre leurs candidatures.

Session d'information, questions-réponses avec les candidats potentiels et opportunité de constituer des équipes

### **31 JUILLET 2023 : CLÔTURE DES SOUMISSIONS**

Fin de la soumission

### **1<sup>ER</sup> AOUT – 30 SEPTEMBRE 2023 : SELECTION DES PROJETS**

- 1) Identification des projets éligibles parmi les soumissionnaires, vérification des conditions d'éligibilité et éventuels échanges avec les candidats.
- 2) Évaluation des projets éligibles par le jury mixte. Une journée de pitches sera organisée pour établir le classement final et sélectionner les projets

Les candidats sélectionnés pour bénéficier de la phase incubation du programme IBTIKAR AL OMRANE seront annoncés sur les sites de l'IRESEN et du HAO et invités à signer la convention de subvention.

### **1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023-31MARS 2024 : PHASE D'INCUBATION DES PROJETS INNOVANTS SELECTIONNES**

### **1<sup>ER</sup> AVRIL 2024 – 30 AVRIL 2024 : EVALUATION ET QUALIFICATION DES PROJETS POUR LA PHASE D'ACCELERATION**

Les projets innovants bénéficiaires du programme d'incubation déposent un dossier détaillé de demande de prêt d'honneur pouvant être converti en un autre instrument de financement.

Sélection par le Jury mixte des projets qui seront retenus pour la phase d'accélération.

Signature des contrats attributifs de prêt d'honneur pouvant être converti en un autre instrument de financement avec les projets retenus pour l'accélération.

### **1<sup>ER</sup> MAI 2024- 30 AVRIL 2025 : PHASE D'ACCELERATION**

### **APRES MAI 2025 : SUIVI POST ACCOMPAGNEMENT**

Les projets innovants bénéficiaires du programme d'accélération remboursent le prêt d'honneur qui pourra être converti en un autre instrument de financement.



## GESTION ET SUIVI DES PROJETS

En cas de sélection pour le programme IBTIKAR AL OMRANE, l'équipe du projet doit constituer un comité de suivi impliquant l'ensemble des partenaires du projet afin d'assurer le pilotage et le suivi du projet. Ce comité doit être composé d'une personne ressource de chacun des partenaires du projet et sera présidé par le coordinateur du projet. Par ailleurs, l'équipe du projet sera tenue de :

- ✓ Présenter un état d'avancement technique et financier mensuel durant toute la durée de l'incubation et de l'accélération, comprenant des pièces justificatives ;
- ✓ Présenter un état d'avancement technique et financier trimestriel durant toute la durée du différé et du remboursement du prêt, comprenant des pièces justificatives.

## CONTACT ET INFORMATIONS

### DIRECTION DES PROGRAMMES R&D ET INNOVATION, IRESEN

Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles 16, rue Amir Sidi Mohamed Souissi – Rabat, MAROC

Courriel : [ibtikaralomrane@iresen.org](mailto:ibtikaralomrane@iresen.org)

Téléphone : 05 37 68 22 36

### DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE, HAO

Holding AL Omrane : Mail Central, Rue Al Bondoq, Rabat– Rabat, MAROC

Courriel : [s.kourar@alomrane.gov.ma](mailto:s.kourar@alomrane.gov.ma)

Téléphone : 05 37 56 91 91